



Les capitalistes ne sont pas partageurs !

Prime "Gilets jaunes" de 1000 euros à Toyota ?

1 500 euros chez Total, 700 chez Dassault, 750 chez Michelin, 600 chez Engie, 500 euros chez Renault pour tous, intérimaires compris...

Chez Toyota Tsusho dans la zone industrielle, les travailleurs ont obtenu la semaine dernière 190 euros de prime après 2 jours de grève.

Et chez Toyota qui a déclaré 19 milliards de bénéfices l'an dernier ?

D'un côté, La direction fait comme si cette possibilité de prime n'existait pas, et de l'autre, elle continue d'encaisser le fruit de notre travail, à bidouiller les comptes pour ne pas payer d'impôts en 2019 (et pas de prime de participation), et à encaisser des dizaines de millions d'euros de cadeaux de l'Etat.

Les réunions entre la direction et certains délégués autour de ces 1 000 euros de prime ne sont que du bla bla, comme essaie de le faire Macron en ce moment avec son "Grand Débat".

Il faudra prendre les mêmes méthodes qu'à Toyota Tsusho pour amener la direction de TMMF à nous verser ces 1 000 euros de prime.

Et ce ne serait juste qu'un acompte, qui ne remplacera jamais une augmentation générale des salaires si on veut pouvoir vivre dignement tous les mois !

La direction de l'usine veut s'attaquer aux techniciens de maintenance.

Les horaires en 3x8, les SDL à rallonge pèsent depuis des années sur la vie et la santé des techniciens de maintenance.

Aujourd'hui, la direction veut modifier les horaires, en les aggravant, sous prétexte de la mise en place d'une équipe de nuit fixe et d'une perte de salaire liée au passage de 3x8 à 2x8.

Pire, elle cherche à obtenir la signature des délégués pour pouvoir l'utiliser et appliquer les lois Macron, qui permettent de présenter un nouvel avenant de contrat de travail à chaque technicien, et de le licencier légalement sans dommages et intérêts en cas de refus.

Face au mécontentement et aux menaces de débrayage notamment au Welding, la direction essaie de temporiser.

Pour obtenir des horaires moins contraignants, des embauches et des augmentations de salaires, les salariés de maintenance devront renforcer ces débuts de mobilisation.

Et d'ailleurs, c'est tous ensemble, quel que soit notre fonction dans l'usine, qu'on pourrait avoir du poids suffisant pour améliorer notre sort à tous !

La CGT appelle à la grève partout dans le pays le mardi 5 février.

Ce sera une occasion pour exprimer notre colère face aux bas salaires, aux mauvaises conditions de travail, à la précarité, au chômage et aux petites retraites qui touchent toute les familles ouvrières.

Ce sera aussi l'occasion d'affirmer par la grève et les manifestations que pour changer notre sort, il faudra s'attaquer aux profits des capitalistes, des actionnaires des grands groupes industriels et financiers.

Nous y reviendrons dans un prochain tract.



Au lieu de s'en prendre au chômage, Macron et le gouvernement s'attaque aux chômeurs, aux intérimaires, et à nous tous !

Le décret sur les droits et obligations des chômeurs et le suivi de la recherche d'emploi applicables depuis le 1^{er} janvier, vont imposer aux chômeurs d'accepter n'importe quel emploi, très mal rémunérés, loin de chez eux. Cela va peser sur tous les salariés, avec une pression accrue à la baisse des salaires.

Sous prétexte des « manquements à l'obligation de recherche active d'emploi », les chômeurs pourront être bien plus facilement radiés ou leurs indemnités supprimées pendant des mois.

La référence à l'ancien salaire touché est supprimée. Ce qui fait qu'au deuxième refus d'un poste proposé par Pôle emploi, même avec un salaire très inférieur à ce que le salarié touchait avant son licenciement, il pourra être sanctionné par la suppression de l'indemnité de chômage pendant un mois, puis deux, puis quatre, jusqu'à la radiation définitive.

Pour avoir droit à une indemnisation, le salarié devra aussi tenir un relevé informatique sur la réalité de ses recherches d'emploi consultable à tout moment. Sinon il verra ses indemnités de chômage supprimées, et pas seulement suspendues comme auparavant. Cela réduira sa durée totale d'indemnisation.

Les chômeurs indemnisés, qui sont plus de trois millions à l'heure actuelle, seront soumis à un contrat de recherche d'emploi souscrit avec le représentant de Pôle emploi.

Les sanctions pour manquement « aux obligations de recherche d'emploi » tournaient autour de 3 % du total des radiations, surtout pour des absences de pointage. Ces sanctions étaient soumises à l'acceptation de la direction départementale du travail et pouvaient donner à lieu à des recours. Mais cela va changer. **Tous les intérimaires en contrat ne pouvant pas se rendre à une convocation pourront être radiés et sanctionnés sans possibilités de recours.**

Les sanctions financières, les radiations pour quelque motif que ce soit, sont maintenant décidées par le directeur régional de Pôle emploi, sans contrôle et sans débat. Il pourra mettre en place seul les règles à appliquer..

Le gouvernement met sur pied une police spéciale de contrôleurs, 1 000 seraient embauchés, alors que 2 000 emplois de conseillers emploi devraient être supprimés, avec pour mission la chasse aux chômeurs et en radier le maximum.

Cette réorganisation est faite pour permettre des suppressions massives d'allocations de chômeurs indemnisés. Ceux-ci basculeront dans l'allocation spécifique de solidarité, à 500 euros par mois... ou n'auront droit à rien.

Cela est un moyen supplémentaire du patronat et des grandes entreprises pour obliger à accepter n'importe quel emploi, quel que soit le niveau du salaire, permettra de le faire baisser.

Avec ces nouvelles mesures contre les chômeurs, ce sont tous les salariés en réalité qui sont attaqués par ce gouvernement au service des riches et des capitalistes.

Pour contacter la CGT :

Eric PECQUEUR 06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue)
Bruno LECLERCQ 06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune)
J. Christophe BAILLEUL 06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue)
Daniel RAQUET 06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue)
Catherine ZAKRZEWSKI 06 88 23 11 73 (Ass. Eq. verte)

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers

Edith WEISSHAUPT 06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue)
Guillaume VASSEUR 06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue)
Bruno GODULA 06 37 80 03 21 (Log. Eq. Verte)
Sylvain NIGUET 06 77 26 47 05 (Peinture Eq. Jaune)

ou par mail : cgt.toyota@live.fr



La CGT Toyota Onnaing

Et notre site : www.cgtoyota.fr